

ministres de la Santé, qui doivent s'occuper des problèmes au jour le jour; nous voulons leur participation, mais nous souhaitons avant tout la participation des autres intervenants qui veulent s'exprimer. Je pense qu'il ne faut pas mêler la réunion des ministres fédéral et provinciaux, qui se réunissent régulièrement, et cette conférence.

Cinq provinces nous ont fait des recommandations pour leur participation. La ministre de la Santé a dit qu'elle avait accepté certaines de leurs propositions. Après cela, ils sont revenus avec d'autres, nous les étudions, mais il ne faut pas perdre de vue que ça ne peut pas servir de substitut à la réunion des ministres de la santé.

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, faut-il comprendre qu'en refusant d'accepter clairement la participation directe et formelle des provinces au Forum sur la santé, le gouvernement fédéral veut éviter de débattre avec elles, sur la place publique, des conséquences de son désengagement sur le maintien de soins de santé accessibles, gratuits et universels?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, ça ne veut absolument pas dire ça parce qu'il y a un engagement clair et net de ce gouvernement à l'effet que les soins doivent demeurer gratuits et universels à travers le pays. De plus en plus, même les provinces le reconnaissent, c'est le désir des Canadiens de maintenir un système qui est envié par les Américains et par d'autres.

Nous dépensons 9 p. 100 de notre revenu national brut pour ce programme, alors que les États-Unis en dépensent 14 p. 100. Ce que nous voulons, c'est nous assurer qu'un système qui a bien fonctionné mais qui éprouve des problèmes comme tout autre système après un certain nombre d'années, nous assurer que les objectifs sont maintenus dans l'intérêt de tous les Canadiens.

• (1420)

L'hon. Lucien Bouchard (chef de l'opposition): Monsieur le Président, comment le chef du gouvernement peut-il tenter de se donner le beau rôle, en imposant aux provinces des standards nationaux sur les soins de santé, alors qu'il a réduit sa participation au financement des soins, ce qui place les provinces dans une position intenable?

Le très hon. Jean Chrétien (premier ministre): Monsieur le Président, nous n'avons pas réduit notre participation du tout. Dans le budget du ministre de la Santé, il n'y a pas eu de réduction dans les transferts aux provinces.

C'est la position que nous avons débattue durant la campagne électorale et que le ministre des Finances a maintenue durant son Budget, à l'effet que nous allions maintenir le niveau de transfert qui était là lorsque nous avons pris le pouvoir.

* * *

LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, on apprenait ce matin que le gouvernement libéral

envisage, non pas d'éliminer la TPS comme il s'y était engagé, mais de changer la TPS par une autre TPS, plus complexe encore que la première, une taxe odieusement cachée et qui heurte de plein fouet l'autonomie fiscale des provinces.

Ma question s'adresse au ministre des Finances: Confirmez-vous l'intention de son gouvernement de procéder à l'implantation d'une TPS, pire encore que la première, et qui pourrait s'appliquer à des produits actuellement non taxés comme les aliments, les soins de santé, les médicaments, donc, une attaque en règle contre les personnes malades et les personnes les plus démunies?

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, le député fait partie du Comité des finances qui est en train de rédiger le rapport. On attend ce rapport avec impatience, comme je l'ai toujours dit.

Je n'ai pas l'intention de faire des commentaires ou quoi que ce soit jusqu'à ce que j'aie pu en prendre connaissance.

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot): Monsieur le Président, je fais référence à un article qui a paru dans le journal ce matin, et je demande au ministre des Finances s'il entend se faire le promoteur d'une attaque systématique à l'autonomie fiscale des provinces et le promoteur d'une taxe cachée qui pourrait plus facilement être augmentée de façon sournoise, odieuse, hypocrite par son gouvernement et au détriment des consommateurs.

L'hon. Paul Martin (ministre des Finances et ministre chargé du Bureau fédéral de développement régional (Québec)): Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de faire des commentaires sur des articles de journaux. Lorsqu'on pourra, éventuellement, lire le rapport officiel du Comité des finances, on le fera certainement. Si la critique des finances est l'auteur ou la source de l'article de *La Presse*, c'est à lui de faire le commentaire.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

M. Preston Manning (Calgary—Sud-Ouest): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Cette semaine, le premier ministre a reconnu que l'incertitude croissante que suscite le débat sur la souveraineté du Québec nuit à l'économie canadienne. Par ailleurs, une étude diffusée par l'Institut C.D. Howe signale que l'incertitude qui plane de plus en plus sur la capacité du gouvernement d'atteindre ses objectifs en matière de déficit nuit également à l'économie.

Selon l'étude effectuée par l'Institut C.D. Howe, il faudrait que le gouvernement retranche encore 7,2 milliards de dollars de ses dépenses pour qu'on ait de nouveau confiance dans sa prévision du déficit.